

000012
DECISION N° /D/CCAA/DG portant affectation du
personnel à la Cameroon Civil Aviation Authority.

LE DIRECTEUR GENERAL,

- Vu la Constitution ;
 - Vu la loi n°98/023 du 24 décembre 1998 portant régime de l'Aviation civile ;
 - Vu le Décret n°99/198 du 16 septembre 1999 portant organisation et fonctionnement de l'Autorité Aéronautique, ensemble son modificatif subséquent ;
 - Vu le décret n°2010/022 du 27 janvier 2010 portant nomination du Directeur général et du Directeur général adjoint de l'Autorité Aéronautique ;
- Considérant les nécessités de services ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Les personnels en service à la Cameroon Civil Aviation Authority dont les noms suivent reçoivent, pour compter de la signature de la présente décision, les affectations suivantes :

Matricule	Nom et Prénom(s)	Fonction	Ancien Poste	Nouvelle Affectation
000015	M. ESSENGUE Guy Pétrin	Agent d'Exécution	Bureau Facturation	Bureau Trésorerie
000257	M. ABDOULLAHI AMADA BABBADA	Agent de Maîtrise	Bureau Trésorerie	Bureau Facturation
000281	Monsieur PENYIN Théodore	Agent d'Encadre ment	Bureau Trésorerie	Service des Etudes Economiques

Article 2 : La présente Décision annule et remplace toutes dispositions antérieures.

Article 3 : Le Directeur de l'Administration et des Finances est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera enregistrée puis publiée partout où besoin./-

Yaoundé, le 24 FEV 2010

Ampliation

- PCA
- DGA
- DAF
- Intéressées
- Chrono
- Affichage



Le Directeur Général

[Handwritten signature]

Pierre Tankam
Ingénieur Général de l'Aviation Civile